

Compte-rendu de la réunion de la **Commission administration, planification et développement** tenue en vidéoconférence le 2 février 2022 à 13 h 30.

Sont présents : Stéphane Bertrand, conseiller délégué
Liza Poulin, mairesse

Sont également présents : Normand Dupont, directeur général adjoint
Michel Lacasse, directeur général

Absent : Jean-François Pinard

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Les participants déclarent la rencontre ouverte.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté tel que présenté.

3. NOUVEAUX DOSSIERS ET PRÉSENTATIONS

3.1. **Requalification – Seigneurie Est** : Discussion sur les possibilités de requalification des immeubles du boulevard de la Seigneurie Est. La Commission souhaite retenir les services de firmes spécialisées en design urbain pour entamer une réflexion sur un concept de requalification de cette trame urbaine.

3.2. **Vente terrain rue Jean-Guyon** : une firme déjà établie à Blainville, mais occupant un local en location, a manifesté son désir d'acquérir un terrain sur la rue Jean-Guyon pour y construire un immeuble à bureaux.

3.3. **Place de la Savoie** : Une firme en design urbain travaille à revoir les critères d'aménagements publics, commerciaux et résidentiels et d'orienter les professionnels pour une planification détaillée de la Place de la Savoie.

3.4. **Vente de terrain rue d'Alma** : Proposition de vente d'une parcelle de terrain appartenant à la Ville donnant accès aux propriétés adjacentes. La Commission donne son accord pour aller de l'avant avec la proposition de vente.

3.5. **COM – réorganisation SAC** : Présentation d'une proposition de réorganisation de la portion service aux citoyens du Service des communications.

3.6. **Défilé du père Noël 2022** : Proposition pour le déroulement du défilé du père Noël 2022 : possibilité d'un défilé de soir et ébauche de trois trajets différents. Une option de trajet a été retenue.


3.7. **Infos – Loisirs** : Réouverture complète de la bibliothèque Paul-Mercier le 7 février. Augmentation du coût du billet pour le Dîner au steak (50\$) principalement dû à la hausse du prix des aliments.

4. **PROCHAINE RENCONTRE DE LA COMMISSION**

Le 9 février 2022 à 8 h 30

Le conseiller délégué,

Le conseiller délégué

	absent
---	--------

Stéphane Bertrand

Jean-François Pinard